

**Fiducie d'Éducation des Adultes
des Premières Nations I
États financiers**

31 mars 2020

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2020

	Page
Responsabilité de la direction	
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers	
État de la situation financière.....	1
État des résultats.....	2
État de l'excédent accumulé.....	3
État de la variation des actifs financiers nets.....	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires	6
Tableaux	
Tableau 1 – Tableau des charges par poste.....	12
Tableau 2 – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.....	13
Tableau 3 – Services aux Autochtones Canada.....	14
Tableau 4 – Champlain.....	15
Tableau 5 – AEC-CoPH.....	16
Tableau 6 – Protection et exploitation des territoires fauniques.....	17
Tableau 7 – Services aux entreprises.....	18
Tableau 8 – Commission scolaire.....	19
Tableau 9 – Autres.....	20
Tableau 10 – Immobilisations.....	21

Responsabilité de la direction

Aux fiduciaires et aux communautés membres de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

La responsabilité des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I incombe à la direction, et les états financiers ont été approuvés par les fiduciaires.

La responsabilité de la préparation et de la présentation des états financiers ci-joints, y compris des jugements et estimations comptables importants, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend le choix des principes et méthodes comptables appropriés et la prise de décisions ayant une incidence sur l'évaluation des opérations pour lesquelles un jugement objectif est requis.

En s'acquittant de ses responsabilités à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes nécessaires pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont protégés et que les documents comptables sont maintenus de manière appropriée afin de fournir des informations fiables pour la préparation des états financiers.

Les fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I sont chargés de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et d'approuver les états financiers. Les fiduciaires s'acquittent de ces responsabilités en examinant l'information financière préparée par la direction et en discutant des questions pertinentes avec la direction et les auditeurs externes. Les fiduciaires sont aussi responsables de recommander la nomination des auditeurs externes de la Fiducie.

MNP SENCRL, srl a été nommé par les fiduciaires et les communautés membres pour effectuer l'audit des états financiers et leur faire directement rapport. Son rapport figure à la page suivante. Les auditeurs externes ont un accès complet et illimité aux fiduciaires et à la direction, et les rencontrent périodiquement et séparément afin de discuter des constatations de leur audit.

Le

_____ Directeur général

_____ Directeur des finances

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I (l'« Organisme»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, ainsi que l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets, l'état des flux de trésorerie et les tableaux connexes pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de l'état financier, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si l'état financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal (Québec)

Le

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la situation financière

Au 31 mars 2020

	2020	2019
Actifs financiers		
Trésorerie	276 475	668 610
Débiteurs (note 3)	671 657	880 393
Avance à recevoir (note 4)	3 231	3 231
Total de l'actif	951 363	1 552 234
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	393 088	573 773
Produits reportés (note 7)	441 655	891 812
Total du passif	834 743	1 465 585
Actifs financiers nets	116 620	86 649
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 8)	9 685	7 717
Charges payées d'avance	52 326	8 175
Total des actifs non financiers	62 011	15 892
Excédent accumulé	178 631	102 541
Approuvé au nom des fiduciaires,		
 <hr style="width: 100%;"/>	Fiduciaire	 <hr style="width: 100%;"/>
		Fiduciaire

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2020

		2020 <i>Budget</i>	2020	2019
<i>Tableaux</i>				
Produits				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (<i>note 9</i>)		4 340 490	4 340 490	4 136 530
Services aux Autochtones Canada (<i>note 10</i>)		2 063 461	2 063 461	1 757 084
Société canadienne d'hypothèques et de logement		150 000	150 000	250 000
Produit d'intérêts		10 000	10 398	6 525
Société du Plan Nord		–	–	72 439
Commission scolaire New Frontiers		–	–	39 871
Emploi-Québec		–	–	30 074
Collège régional Champlain		–	–	24 844
Autres produits		57 535	110 398	80 061
Produits reportés de l'exercice précédent		891 812	891 812	–
Produits reportés de l'exercice considéré		(593 477)	(441 655)	(891 812)
		6 919 821	7 124 904	5 505 616
Charges des programmes				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	2	2 844 680	2 879 313	2 398 068
Services aux Autochtones Canada	3	1 319 520	1 353 882	1 410 804
Champlain	4	–	–	96 783
AEC-CoPH	5	405 399	275 399	354 601
Services aux entreprises	7	57 535	46 674	48 183
Immobilisations	10	2 593	2 593	2 924
Total des charges (<i>Tableau 1</i>)		4 629 727	4 557 861	4 311 363
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		2 290 094	2 567 043	1 194 253
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		(2 282 687)	(2 490 953)	(1 131 194)
Excédent		7 407	76 090	63 059

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2019
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	102 541	39 482
Excédent	76 090	63 059
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	178 631	102 541

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2020

	<i>2020</i> <i>Budget</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Excédent annuel	7 407	76 090	63 059
Acquisitions d'immobilisations corporelles	–	(4 561)	(2 736)
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 593	2 593	2 924
Acquisition de charges payées d'avance	–	(44 151)	(8 175)
Augmentation des actifs financiers nets	10 000	29 971	55 072
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	86 649	86 649	31 577
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	96 649	116 620	86 649

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Encaissements de dons	6 883 483	5 982 971
Paiements aux fournisseurs et aux bénéficiaires	(765 884)	(591 031)
Paiements au comptant à des employés	(4 014 220)	(3 649 688)
Paiements au comptant à des bénéficiaires	(2 490 953)	(1 131 194)
	(387 574)	611 058
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 561)	(2 736)
Activités d'investissement		
Augmentation de l'avance à recevoir	–	(54)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(392 135)	608 268
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	668 610	60 342
Trésorerie à la clôture de l'exercice	276 475	668 610

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Activités

La Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I (la « Fiducie ») a été constituée le 10 juillet 2012, date à laquelle elle a entrepris ses activités. Le but de la Fiducie est de fournir des installations et des programmes d'éducation aux adultes dans les communautés des Premières Nations.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers constituent une déclaration de la direction, ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent les principales méthodes comptables qui suivent.

Mode de présentation

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les produits sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent disponibles et mesurables, et les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées et mesurables par suite de la réception de biens ou de services et lorsqu'est créée une obligation juridique de paiement.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont des actifs qui pourraient être affectés au remboursement de passifs existants ou au financement d'activités futures. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits ou développés qui ne produisent habituellement pas de ressources pour le remboursement des passifs existants, mais qui sont utilisés pour la prestation de services gouvernementaux, qui peuvent être consommés dans le cadre des activités habituelles et qui ne sont pas destinés à la revente dans le cours normal des activités.

Secteurs

L'Organisme exerce ses activités par l'intermédiaire de dix secteurs isolables. Ces secteurs d'exploitation sont établis par la haute direction et visent à faciliter l'atteinte des objectifs à long terme de l'Organisme, à aider aux prises de décisions concernant l'allocation des ressources et à évaluer la performance opérationnelle.

Pour chaque secteur isolable, les produits et les charges représentent les montants qui sont directement attribuables au secteur et ceux qui sont affectés sur une base raisonnable.

Les méthodes comptables utilisées pour ces secteurs sont conformes à celles employées pour préparer les états financiers, telles qu'elles sont mentionnées à la note 2 « Principales méthodes comptables ».

Instruments financiers

La Fiducie comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fiducie peut choisir, de manière irrévocable, d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à sa juste valeur. La Fiducie n'a pas fait ce choix pour l'exercice considéré.

La Fiducie évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti, du fait qu'elle n'a aucun instrument financier exigeant une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen de la hiérarchie des justes valeurs. Les opérations d'achat ou de vente visant ces éléments sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains nets et les pertes nettes découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation. Aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été présenté, puisque la Fiducie ne détient aucun instrument pouvant donner lieu à des gains et pertes de réévaluation.

Les coûts d'opération directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés dans l'excédent (le déficit). Autrement, les coûts d'opération sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués par la suite au coût amorti ou au coût.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Tous les actifs financiers, à l'exception des dérivés, sont soumis annuellement à un test de dépréciation. Pour déterminer s'il existe des éléments probants objectifs d'une perte de valeur, la direction s'interroge à savoir si l'entité émettrice connaît d'importantes difficultés financières et examine l'historique récent de recouvrement à l'égard du prêt, comme un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du capital. Toute perte de valeur jugée durable est comptabilisée à l'état des résultats. Les réductions de valeur des actifs financiers évaluées au coût ou au coût amorti pour refléter les pertes de valeur ne font pas l'objet d'une reprise s'il y a une hausse ultérieure de la valeur. Les reprises de toute réévaluation nette d'actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état de la réévaluation des gains et des pertes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût selon le coût historique indiqué dans les documents comptables. Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement au moyen des méthodes ci-dessous aux taux utilisés pour amortir le coût des actifs sur leur durée de vie estimative :

	<i>Méthode</i>	<i>Taux</i>
Ordinateurs	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier et matériel	Amortissement dégressif	20 %

Actifs à long terme

Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles. Les actifs à long terme destinés à être utilisés sont évalués et amortis de la manière décrite dans la méthode comptable applicable.

La Fiducie effectue des tests de dépréciation d'actifs à long terme destinés à être utilisés lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, peut ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un groupe d'actifs à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse la somme de la valeur non actualisée des flux de trésorerie futurs devant être tirés de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La juste valeur est établie au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toute dépréciation est portée à l'excédent de l'exercice considéré.

Actifs financiers nets

Les états financiers de la Fiducie sont dressés de manière à présenter les actifs financiers nets comme mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la Fiducie sont établis en déduisant les passifs des actifs financiers. Ils comprennent deux composantes, soit les actifs non financiers et l'excédent accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

Les débiteurs sont présentés après l'évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée au besoin. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles.

La direction estime le remboursement du financement public à la fin de l'exercice en déterminant dans quelle mesure la Fiducie prévoit respecter certaines conditions stipulées dans les conventions de financement pertinentes.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

Paiements de transfert

La Fiducie comptabilise un paiement de transfert à titre de produits lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu, ont été remplis. Un paiement de transfert assorti de dispositions donnant lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif est comptabilisé comme un passif. Dans ce cas, la Fiducie comptabilise les produits lorsque le passif est réglé. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Avantages sociaux futurs

Les programmes d'avantages sociaux futurs des employés de l'Organisme consistent en un régime à prestations déterminées.

L'Organisme participe à un régime interentreprises à l'égard duquel les informations sont insuffisantes pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, car l'actuaire n'attribue pas de portions de l'excédent (du déficit) aux employeurs individuellement. Par conséquent, l'Organisme utilise la comptabilité des régimes à cotisations déterminées, et les cotisations au régime sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

3. Débiteurs

	2020	2019
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	434 049	413 653
Services aux Autochtones Canada	170 672	175 709
Débiteurs et apports à recevoir	48 383	267 469
Taxes à la consommation à recevoir	18 553	23 562
	671 657	880 393

4. Avance à recevoir

	2020	2019
L'avance à recevoir a été consentie au Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes, une entité liée à la Fiducie par voie de gestion et de supervision communes. L'avance est non garantie, ne porte pas intérêt et n'est assortie d'aucune modalité de remboursement précise.	3 231	3 231

5. Marge de crédit

La Fiducie dispose d'une marge de crédit inutilisée non garantie de 99 000 \$. La marge de crédit, renouvelable annuellement, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2020	2019
Créditeurs	49 075	53 026
Salaires et retenues salariales à payer	240 106	185 378
Montant à verser aux bénéficiaires	103 907	335 369
	393 088	573 773

7. Produits reportés

Le tableau ci-dessous présente les variations du solde des produits reportés attribuables à chaque catégorie importante d'affectations d'origine externe :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Apports reçus	Montants comptabilisés à titre de produits	Solde à la clôture de l'exercice
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (<i>note 9</i>)	816 413	4 340 490	4 872 734	284 169
AEC-CoPH	75 399	330 000	275 399	130 000
Services aux Autochtones Canada	–	1 883 461	1 855 975	27 486
	891 812	6 553 951	7 004 108	441 655

8. Immobilisations corporelles

	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2020 Valeur comptable nette
Ordinateurs	31 709	4 561	–	28 303	7 967
Mobilier et matériel	2 982	–	–	1 264	1 718
	34 691	4 561	–	29 567	9 685

	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette
Ordinateurs	28 973	2 736	–	26 139	5 570
Mobilier et matériel	2 982	–	–	835	2 147
	31 955	2 736	–	26 974	7 717

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

9. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MEES]

	<i>MEES Pédagogie</i>	<i>MEES Formation professionnelle</i>	<i>MEES Alphabéti- sation</i>	<i>MEES Principal</i>	<i>2020 MEES</i>	<i>2019 MEES</i>
Produits	250 000	250 000	240 000	3 600 490	4 340 490	4 136 530
Produits reportés de l'exercice précédent	59 088	14 100	–	743 225	816 413	–
Produits reportés de l'exercice considéré	(62 618)	–	–	(221 551)	(284 169)	(816 413)
	246 470	264 100	240 000	4 122 164	4 872 734	3 320 117
Communications	1 271	–	–	–	1 271	840
Matériel	–	–	–	–	–	128 218
Permis	–	–	–	14 136	14 136	20 452
Fournitures de bureau	6 396	–	–	15 276	21 672	6 549
Honoraires professionnels	2 050	–	–	31 962	34 012	63 707
Salaires et avantages	161 500	194 500	166 000	2 210 969	2 732 969	2 136 683
Traduction	10 261	–	–	–	10 261	–
Déplacements	64 992	–	–	–	64 992	41 619
Attributions aux centres régionaux	–	69 600	74 000	1 847 353	1 990 953	919 313
Transfert aux immobilisations corporelles	–	–	–	2 468	2 468	2 736
	246 470	264 100	240 000	4 122 164	4 872 734	3 320 117

10. Rapprochement du financement provenant de Services aux Autochtones Canada (SAC)

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement provenant de SAC qui figure à l'état des résultats :

	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Solde selon les états financiers	2 063 461	1 757 084
Montants pour lesquels le financement reçu est reporté à l'exercice suivant	–	356 750
Montants pour lesquels le financement reçu se rapporte à l'exercice précédent	(356 750)	–
	1 706 711	2 113 834

11. Éventualités

La Fiducie a conclu des ententes d'apport avec divers ministères. Le financement reçu aux termes de ces ententes d'apport peut faire l'objet d'un remboursement après examen final des programmes par les divers organismes de financement. La direction estime que les modalités des diverses ententes de financement ont été respectées, et qu'aucun remboursement ne sera nécessaire.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

12. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, l'Organisme détient un certain nombre d'instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que les instruments financiers de l'Organisme n'exposent pas ce dernier à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier subisse une incidence défavorable par suite d'une variation des taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie liés à certains actifs financiers et passifs financiers, communément appelé risque de flux de trésorerie, et sur la juste valeur d'autres actifs financiers ou passifs financiers, aussi appelé risque de prix. La Fiducie est exposée à un risque de flux de trésorerie principalement par sa marge de crédit, laquelle porte intérêt à un taux renouvelable.

13. Régimes à prestations et à cotisations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

Régimes interentreprises

L'Organisme participe à un régime de retraite interentreprises pour le compte de ses employés. Les cotisations versées par l'Organisme aux termes de ce régime et la charge correspondante s'élèvent à 392 526 \$ (308 146 \$ en 2019). Les cotisations sont versées par l'Organisme sans autre obligation, et l'Organisme les comptabilise uniquement lorsqu'elles sont engagées.

14. Dépendance économique

La Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I tire pratiquement la totalité de ses produits de Services aux Autochtones Canada et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La nature et l'importance du financement reçu sont telles que la Fiducie est économiquement dépendante de ce financement.

15. Renseignements sur le budget

Les renseignements sur le budget présentés ont été approuvés par le conseil des fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I le 3 avril 2019, et ultérieurement, lors de la réunion d'octobre concernant la redistribution des fonds non attribués.

16. Événement important

Au cours de l'exercice, une pandémie de COVID-19 (coronavirus) s'est répandue, laquelle a eu une incidence importante sur les entreprises et les organisations en raison des restrictions sur les déplacements et les activités commerciales et des consignes d'auto-isollement et de mise en quarantaine instaurées par les gouvernements fédéral et provinciaux et les gouvernements des Premières Nations.

À l'heure actuelle, on ne peut établir l'ampleur de l'incidence que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur l'Organisme, car elle dépendra de l'évolution de la situation, elle-même très incertaine et impossible à prévoir. Ces incertitudes découlent de l'incapacité de prédire la propagation de la maladie, la durée de la pandémie ainsi que la nature et la durée des restrictions sur les déplacements, des fermetures ou des interruptions des activités des entreprises et des mesures de mise en quarantaine qui sont actuellement en vigueur, ou qui pourraient être instaurées par les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations locales pour lutter contre le virus.

L'Organisme offre un soutien important aux activités mises en place en raison de la COVID-19, et cette aide devrait se poursuivre grâce au financement qu'elle a reçu de ses partenaires. Cependant, comme la pandémie était toujours en cours en date des présents états financiers, l'information sur les coûts et le soutien reçu ne peut être raisonnablement estimée.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Tableau 1 – Tableau des charges par poste

Exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2020	2019
	<i>Budget</i>		
Charges par poste			
Administration	–	–	6 667
Amortissement	2 593	2 593	2 924
Frais et intérêts bancaires	16 000	16 278	22 851
Charges liées à l'attribution de bourses	7 000	7 000	4 000
Communications	1 715	1 306	840
Prestation du programme d'enseignement	–	–	84 317
Matériel	–	–	128 218
Préparation et processus d'inscription	3 000	2 688	2 940
Cachet	2 500	2 388	75
Assurances	14 000	14 644	4 946
Permis	15 000	14 136	20 452
Frais de bureau et frais généraux	8 000	9 808	879
Fournitures de bureau	26 000	27 761	12 893
Honoraires pour services professionnels	45 000	63 448	63 707
Charge du programme	4 000	4 035	11 684
Coordination de projets	–	–	10 693
Salaires et avantages	3 985 000	4 014 220	3 649 688
Téléphonie	2 520	2 890	2 163
Traduction	51 000	34 304	31 226
Déplacements	446 399	340 362	250 200
	4 629 727	4 557 861	4 311 363

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Tableau 2 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2020

	<i>2020</i> <i>Budget</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Produits			
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	4 340 490	4 340 490	4 136 530
Produits reportés de l'exercice précédent	816 413	816 413	–
Produits reportés de l'exercice considéré	(529 536)	(284 169)	(816 413)
	4 627 367	4 872 734	3 320 117
Charges			
Communications	1 680	1 271	840
Matériel	–	–	128 218
Permis	15 000	14 136	20 452
Frais de bureau et frais généraux	8 000	9 808	–
Fournitures de bureau	10 000	11 864	6 549
Honoraires pour services professionnels	35 000	34 012	63 707
Salaires et avantages	2 700 000	2 732 969	2 136 683
Traduction	10 000	10 261	–
Déplacements	65 000	64 992	41 619
	2 844 680	2 879 313	2 398 068
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes	1 782 687	1 993 421	922 049
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Kahnawà:ke	(244 000)	(244 000)	(246 849)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(980 668)	(980 668)	(271 551)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations d'Uashat	(204 000)	(204 000)	(110 515)
CRÉA Kitci Amik	(354 019)	(562 285)	(290 398)
	(1 782 687)	(1 990 953)	(919 313)
Excédent avant les transferts	–	2 468	2 736
Transferts entre programmes			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	(2 468)	(2 736)
Excédent	–	–	–
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	29 884	29 884
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	29 884	29 884

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Services aux Autochtones Canada
Tableau 3 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2020

	<i>2020</i> <i>Budget</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Produits			
Services aux Autochtones Canada	1 883 461	1 883 461	1 480 301
Produits reportés de l'exercice considéré	(63 941)	(27 486)	–
	1 819 520	1 855 975	1 480 301
Charges			
Administration	–	–	6 667
Frais et intérêts bancaires	16 000	16 278	22 851
Assurances	14 000	14 644	4 946
Fournitures de bureau	6 000	6 222	3 801
Honoraires pour services professionnels	10 000	29 436	–
Salaires et avantages	1 100 000	1 133 920	1 269 464
Téléphonie	2 520	2 890	2 163
Traduction	21 000	21 326	26 739
Déplacements	150 000	129 166	74 173
	1 319 520	1 353 882	1 410 804
Excédent avant attribution au centre régional d'éducation des adultes	500 000	502 093	69 497
Attribution au centre régional d'éducation des adultes			
Attribution à Kahnawake	(75 000)	(75 000)	–
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(275 000)	(275 000)	(69 497)
Attribution à Uashat	(75 000)	(75 000)	–
Attribution à Lac-Simon	(75 000)	(75 000)	–
	(500 000)	(500 000)	(69 497)
Excédent (déficit) avant les transferts	–	2 093	–
Transferts entre programmes			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	(2 093)	–
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Champlain
Tableau 4 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2020

	2020 <i>Budget</i>	2020	2019
Produits			
Services aux Autochtones Canada	–	–	96 783
Charges			
Prestation du programme d'enseignement	–	–	84 317
Frais de bureau et frais généraux	–	–	800
Coordination de projets	–	–	10 693
Déplacements	–	–	973
	–	–	96 783
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
AEC-CoPH**

Tableau 5 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2020

	2020 <i>Budget</i>	2020	2019
Produits			
Services aux Autochtones Canada	180 000	180 000	180 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	150 000	150 000	250 000
Produits reportés de l'exercice précédent	75 399	75 399	–
Produits reportés de l'exercice considéré	–	(130 000)	(75 399)
	405 399	275 399	354 601
Charges			
Charge du programme	4 000	4 035	11 684
Salaires et avantages	165 000	135 707	221 301
Traduction	20 000	2 717	4 487
Déplacements	216 399	132 940	117 129
	405 399	275 399	354 601
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Protection et exploitation des territoires fauniques
Tableau 6 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2020

	2020 <i>Budget</i>	2020	2019
Produits			
Emploi-Québec	–	–	30 074
Société du Plan Nord	–	–	72 439
	–	–	102 513
Excédent avant attribution au centre régional d'éducation des adultes	–	–	102 513
Attribution au centre régional d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations d'Uashat	–	–	(102 513)
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Services aux entreprises
Tableau 7 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2020

	2020 <i>Budget</i>	2020	2019
Produits			
Collège régional Champlain	–	–	24 844
Autres produits	57 535	110 398	80 061
	57 535	110 398	104 905
Charges			
Charges liées à l'attribution de bourses	7 000	7 000	4 000
Communications	35	35	–
Préparation et processus d'inscription	3 000	2 688	2 940
Cachet	2 500	2 388	75
Frais de bureau et frais généraux	–	–	79
Fournitures de bureau	10 000	9 675	2 543
Salaires et avantages	20 000	11 624	22 240
Déplacements	15 000	13 264	16 306
	57 535	46 674	48 183
Excédent	–	63 724	56 722
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	56 722	–
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	120 446	56 722

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Commission scolaire
Tableau 8 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2020

	<i>2020</i> <i>Budget</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Produits			
Commission scolaire New Frontiers	–	–	39 871
Excédent avant attribution au centre régional d'éducation des adultes	–	–	39 871
Attribution au centre régional d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	–	–	(39 871)
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Autre
Tableau 9 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2020

	<i>2020</i> <i>Budget</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Produits			
Produit d'intérêts	10 000	10 398	6 525
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	8 218	1 693
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	10 000	18 616	8 218

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Immobilisations
Tableau 10 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2020

	<i>2020</i> <i>Budget</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Charges			
Amortissement	2 593	2 593	2 924
Transfert			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	4 561	2 736
Excédent (déficit)	(2 593)	1 968	(188)
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	7 717	7 905
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	(2 593)	9 685	7 717